

"Le Babysitting"

Le baby-sitting (ou babysitting) est une garde d'enfants ponctuelle et rémunérée.
Elle est effectuée le plus souvent au domicile des parents en leur absence.

Caractéristiques principales :

- **Caractère ponctuel** : Contrairement à une assistante maternelle ou à une nounou à temps plein, l'activité est occasionnelle.
- **Lieu** : Il se déroule généralement à la maison des parents, permettant à l'enfant de rester dans son environnement familier.
- **Rôles** : Assurer la sécurité des enfants, veiller à leur bien-être, donner les repas, proposer des activités et gérer le coucher
- **Statut** : C'est un travail qui, même pour quelques heures, doit faire l'objet d'une déclaration légale.

sensibilisation au Babysitting



Formation du 26 au 30 octobre 2026 pour les jeunes à partir de 16 ans.
> améliorer ses connaissances avant de se lancer dans le babysitting !

Afin de répondre à un besoin de la population d'un mode de garde sur des horaires atypiques, le Pôle Services Aux Habitants (SAH) de la Communauté de Communes a souhaité mettre en place : Une "**sensibilisation au Babysitting**" à destination des jeunes du territoire.

Seront abordés de nombreux thèmes : nutrition et soins, les premiers secours, la lecture, le jeu, la bienveillance, le développement chez l'enfant et un stage en structure d'accueil de la petite enfance.
L'inscription est gratuite et le nombre de place limité.

Une semaine de stage avec l'intervention de professionnels du développement de l'enfant (jeu, lecture, soins, gestes de premiers secours, alimentation, législation du travail) et une immersion d'une à deux journées en structure de la petite enfance.

Les jeunes ayant participé à la session repartent avec :

- Une attestation de participation au stage*
- Une attestation aux GQS (Gestes Qui Sauvent)
- Un memento sur la pratique du Babysitting
- Une première expérience en structure d'accueil de la petite enfance
- Et la possibilité de diffuser leurs coordonnées sur notre page internet dédiée afin d'être mis en relation avec des familles intéressées.

**Il s'agit d'une attestation de suivi de stage qui n'engage en aucun cas la responsabilité de la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy quant à l'activité future du/de la participant(e).*

Tu souhaites découvrir le monde de la petite enfance ? Rejoins-nous et valide ton projet en suivant ces 3 étapes indispensables :

En route pour ton stage de sensibilisation au Babysitting !

1. Prépare ton inscription (Avant le 16 octobre 2026)

- **Télécharge la fiche d'inscription** et complète-la sans tarder.
- **Télécharge le planning de la semaine** pour découvrir le déroulement de ton stage.

2. Trouve ton immersion et ta convention de stage

- **Recherche ta structure** : Consulte la liste des crèches du territoire pour trouver ton lieu de stage ou les ALSH(Accueil de Loisir Sans Hébergement) du territoire.
- **Récupère ta convention :** Prends contact avec la CCI pour obtenir ton document officiel. Tu peux utiliser ces liens directs :

 - Guide du mini-stage de découverte - CCI
 - Effectuez votre demande en ligne via le lien ci-joint : https://immersion-facile.beta.gouv.fr/demande-mini-stage

https://www.cci.fr/ressources/orientation-professionnelle/decouverte-du-monde-professionnel/le-mini-stage-de-decouverte-professionnelle

- Le réseau Point Orientation Apprentissage (PACA) – CCI

https://www.cci.fr/ressources/orientation-professionnelle/le-reseau-point-orientation-apprentissage?&r=Provence_Alpes_Cote_D_Azur

3. Besoin d'aide ? Nous sommes là !

Si tu rencontres la moindre difficulté pour récupérer ou remplir tes documents, deux solutions :

- Rends-toi directement à **l'accueil de la CCBD** (Communauté de Communes Buëch Dévoluy, La Meretière, 7 rue de la tuilerie 05400 Veynes) où les documents papier sont disponibles.
- Fais-toi accompagner gratuitement dans l'un des espaces **France Services** de notre territoire.

N'hésite plus, saisis cette opportunité et rejoins-nous ! ?

Documents à télécharger

Emploi du temps

Fiche d'inscription au stage

Liste des crèches de la CCBD